

<structure>  
<prenom> <nom>  
<adresse>  
<cp> <ville >  
<compl> <cedex>

Angoulême, le 8 juin 2020

**Objet :** convocation à l'Assemblée Générale Mixte

Chère adhérente, cher adhérent,

Conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts de notre association et de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, je vous informe que la prochaine Assemblée Générale de l'ADULLACT se tiendra en **visioconférence\*** le **jeudi 25 juin 2020 à partir de 14h00**,

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE L'ADULLACT**  
en visioconférence

**Assemblée Générale Extraordinaire**  
**Jeudi 25 juin 2020 à 14h00**

**Assemblée Générale Ordinaire**  
**Jeudi 25 juin à 14h30**

L'inscription à l'Assemblée Générale de l'ADULLACT s'effectue depuis le site de l'association (<http://www.adullact.org>, rubrique "AGENDA – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE")

Vous trouverez annexé à la présente convocation l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte.

Un quorum du quart des adhérents à jour de cotisation doit être atteint pour que l'assemblée délibère valablement. Je souhaite donc vivement votre participation. Si vous ne pouvez pas nous rejoindre en visioconférence, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un membre de votre collège en lui remettant le pouvoir joint dûment complété. Notre équipe de permanents est à votre disposition pour vous informer sur ce sujet.

Vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie d'agréer, chère adhérente, cher adhérent, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

**Pièces jointes :**

- ordre du jour
- pouvoir



**François ELIE**  
Président de l'ADULLACT

---

\* Pour un bon déroulement de la séance en visioconférence, il est impératif de prendre note des consignes suivantes:  
<https://adullact.org/agenda/organisation-de-l-assemblee-generale-a-distance>

---

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE L'ADULLACT

## EN VISIOCONFÉRENCE

en vertu de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19

JEUDI 25 JUIN 2020

## ORDRE DU JOUR

### De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire: 14h

**1. Prolongation du mandat des membres du Conseil d'Administration jusqu'en juin 2021 (pour cause d'élections retardées)**

- L'état d'urgence sanitaire ayant décalé les élections municipales, nombre de mairies, et donc d'EPCI n'ont pas pu mener leurs élections à terme.
- Il est nécessaire de prolonger le mandat de l'actuel Conseil d'Administration afin que les élections aient lieu dans de meilleures conditions, lors du prochain congrès Adullact qui se tiendra au printemps 2021 .

### De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire: 14h30

1. Rapport moral
2. Rapport d'activité
3. Rapport financier
4. Présentation des comptes analytiques 2019
5. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes
6. Approbation des comptes par l'Assemblée Générale
7. Résolution sur l'affectation du résultat
8. Présentation du budget prévisionnel 2020
9. Questions / informations diverses

*Conformément à l'article 8 de nos statuts, vous avez la possibilité d'ajouter aux questions diverses les points complémentaires que vous souhaiteriez voir abordés. Dans cette hypothèse, nous vous invitons à nous les communiquer dans les meilleurs délais.*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADULLACT

En visioconférence

Jeudi 25 Juin 2020

### POUVOIR

Je soussigné(e) ..... (nom, prénom),

demeurant ..... (adresse),  
.....

donne pouvoir à ..... (nom, prénom),

demeurant ..... (adresse),  
.....

pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'ADULLACT qui se tiendra le 25 juin 2020 à partir de 14h en visioconférence conformément à l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Fait à ....., le .....

Signature

**Merci de renvoyer votre pouvoir par mail à l'adresse suivante  
*laetitia.boyer@adullact.org***